



CANADA

Débats du Sénat

2^e SESSION • 39^e LÉGISLATURE • VOLUME 144 • NUMÉRO 67

LES LANGUES OFFICIELLES

Le rapport du commissaire—Le plan d'action

Question de

l'honorable Claudette Tardif

Le mardi 10 juin 2008

LE SÉNAT

Le mardi 10 juin 2008

LES LANGUES OFFICIELLES

LE RAPPORT DU COMMISSAIRE—LE PLAN D'ACTION

L'honorable Claudette Tardif (leader adjoint de l'opposition) : Honorables sénateurs, ma question s'adresse au leader du gouvernement au Sénat. Le commissaire aux langues officielles, Graham Fraser, a été très sévère dans son dernier rapport annuel, reprochant au gouvernement de manquer de leadership :

Le gouvernement continue d'appuyer en principe la dualité linguistique canadienne, mais cet appui ne se manifeste pas par une vision d'ensemble à l'égard des politiques gouvernementales et de la fonction publique. Ce manque de leadership cause un plafonnement et une détérioration de l'application de la politique des langues officielles.

Quand le gouvernement fera-t-il preuve de leadership dans la protection et la promotion des droits linguistiques en créant, par exemple, une culture organisationnelle de respect pour l'application des langues officielles dans tous les ministères et les sociétés d'Etat fédérales, en rétablissant le Programme de contestation judiciaire et en acceptant de nommer des juges bilingues à la Cour suprême du Canada?

Voilà des exemples concrets. Quand le gouvernement exercera-t-il un tel leadership, illustré par ces exemples?

[Traduction]

L'honorable Marjory LeBreton (leader du gouvernement et secrétaire d'Etat (Aînés)) : Honorables sénateurs, j'ai lu les rapports du commissaire aux langues officielles, M. Graham Fraser. Nous le remercions et nous réservons un bon accueil à son rapport.

De toute évidence, le commissaire soulève des préoccupations auxquelles il faut donner suite. Je ne crois pas avoir besoin d'en convaincre les sénateurs. L'attachement de notre parti à la dualité linguistique est notoire. Nous agissons dans l'intérêt des minorités

linguistiques pour garantir la vitalité du français et de l'anglais au Canada.

Le 24 mai, par exemple, nous avons rouvert le Collège militaire royal de Saint-Jean, que le gouvernement précédent avait fermé. Le 6 juin, nous avons annoncé le versement de plus de 750 000 \$ pour les francophones de l'Ontario. Le 30 mai, nous avons débloqué 1,7 million de dollars pour appuyer l'éducation en français au Nouveau-Brunswick.

Dans le discours du Trône, nous nous sommes engagés à proposer une stratégie pour mettre en œuvre la prochaine étape du Plan d'action pour les langues officielles. Dans le budget de 2008, nous avons réaffirmé cet engagement, et nous annoncerons la prochaine étape de notre plan d'action le plus tôt possible. Nous pouvons maintenant nous inspirer du rapport de l'ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick, Bernard Lord.

Comme je l'ai déjà dit, le gouvernement prend la question très au sérieux. Nous veillerons à ce que les fonds destinés aux minorités de langues officielles soient maintenus jusqu'à ce qu'un nouveau plan d'action soit en place, comme je l'ai déjà dit au Sénat.

[Français]

Le sénateur Tardif : Le dernier plan d'action est échu depuis le 31 mars 2008. Le temps des tulipes est passé, le printemps tire sa révérence et l'été, qui commence le 20 juin, frappe à nos portes. Quand le gouvernement va-t-il présenter un nouveau Plan d'action pour les langues officielles?

[Traduction]

Le sénateur LeBreton : Nous avons reçu le rapport de Bernard Lord. Je sais fort bien que le plan antérieur est arrivé à échéance à la fin de mars. Nous avons travaillé d'arrache-pied au prochain plan d'action.

Je tiens à donner aux sénateurs des deux côtés l'assurance que le plan sera annoncé le plus tôt possible. Madame le sénateur sera heureuse d'avoir attendu les résultats, car ils seront très favorables.